



**BUL  
SPAA  
SPIA**

# **Catalogue de formation**

2023/2024



## Vite encore ....

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vite finir le travail, vite décharger la remorque, vite déplacer la machine : Vous connaissez ? Dans notre activité de spécialistes de la prévention, nous constatons malheureusement souvent les conséquences négatives du «vite encore...» ; celles-ci vont des dommages matériels aux accidents graves.

Les accidents du travail ne surviennent pas inopinément, ils sont généralement causés par la personne elle-même. Si les accidents sont principalement causés par des personnes, c'est donc chez les personnes que l'impact de la prévention des accidents est potentiellement le plus élevé.

Nous vous recommandons nos nouvelles offres de formation afin que vous puissiez vous former et former les personnes de votre entreprise de manière ciblée :

- Instruction/règles de sécurité : Instruire les collaborateurs à un comportement sûr
- Détermination des dangers/planification des mesures : identifier et éliminer les dangers
- Maniement de la tronçonneuse: Bien utiliser sa tronçonneuse, ça s'apprend

Si vous souhaitez ou devez prendre de la hauteur, notre nouvelle offre de formation «Utilisation de plates-formes élévatrices» est exactement ce qu'il vous faut. Ce cours est conforme aux recommandations professionnelles de l'Association suisse des fournisseurs de nacelles élévatrices (ASFP).

Avec notre large offre de formations et de formations continues, nous nous adressons aux exploitations agricoles et aux entreprises des branches proches de l'agriculture. Tous les cours sont reconnus comme formation continue agriTOP.

Alors, prenez le temps de «vite» vous inscrire ou inscrire vos employés à votre prochain cours...

Je vous souhaite beaucoup de succès, une bonne santé et un travail en toute sécurité dans votre exploitation !

Stéphane Seuret  
Responsable de formation

Nos partenaires dans le domaine de la prévention des accidents et de la protection de la santé :



**Pour toute l'agriculture!**  
Toutes les assurances à portée de main.

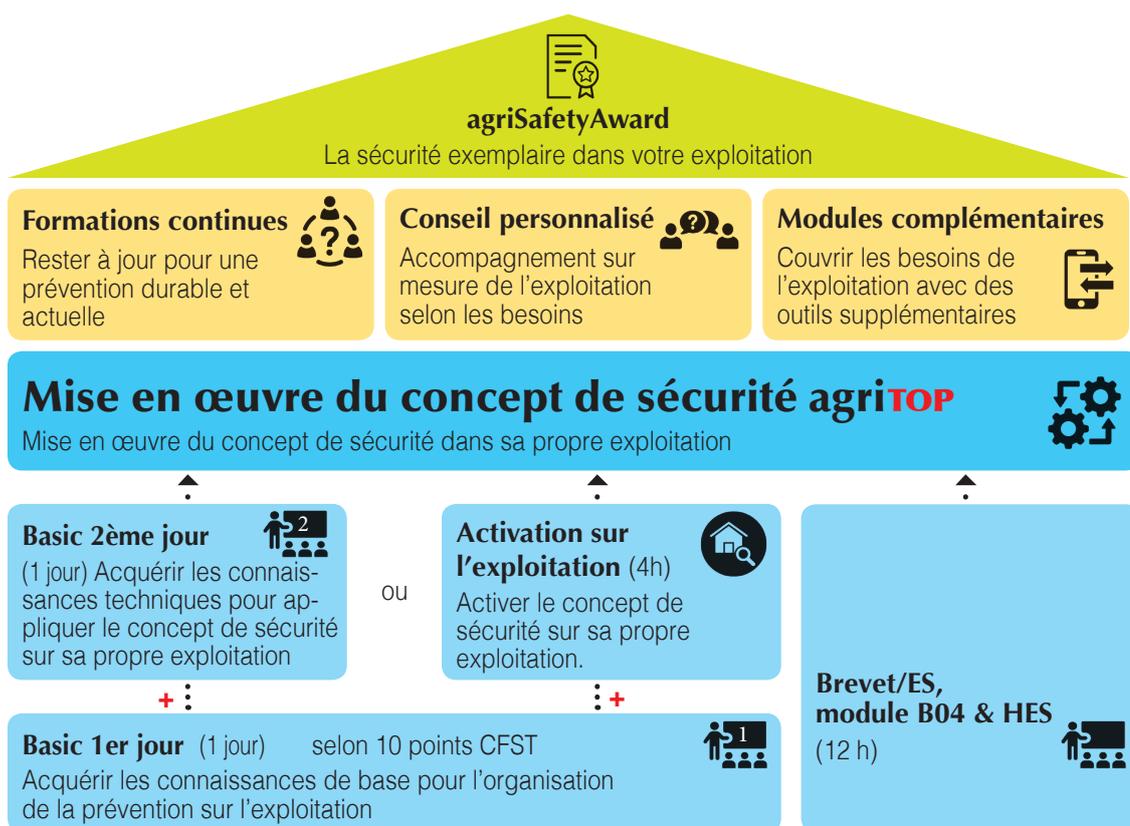


# Aperçu des cours et prestations de service:

25-01/02	Cours de base agriTOP-BASIC	2 jours	page 6
25-03	Activation agriTOP sur l'exploitation	1 / 2 jour	page 7
25-06	Mise à jour - agriTOP	1 jour	page 8
25-08	Audit agriTOP sur l'exploitation	env. 2 h	page 9
10-09	Clôtures électriques sûres et efficaces pour gros et menu bétail	1 jour	page 10
25-09	Conseil personnalisé		page 11
02-01	Sécurité dans le trafic routier OACP	1 jour	page 12
02-02	Arrimage de charges OACP	1 jour	page 13
02-04	Conduite en pente	1 jour	page 14
04-04	<b>NOUVEAU</b> Nacelle élévatrice, PEMP	1 jour	page 15
04-09	agriLIFT permis cariste R1-R4 OACP	2 jours	page 16
07-03	Produits phytosanitaires : sécurité de l'utilisateur et bonnes pratiques	1 jour	page 17
16-09	<b>NOUVEAU</b> Sécurité à la cave l'essentiel pour mon apprenti, mon employé	1 jour	page 18
	Premiers secours en santé mentale		page 19
19-03	Renforcement musculaire, échauffement OACP	1 jour	page 20
19-04	Faire face aux défis et aux changements OACP	1 jour	page 21
19-13	<b>NOUVEAU</b> Utilisation des EPI antichutes (EPIaC) sur les silos	1 / 2 jour	page 22
23-02	Premiers secours OACP	1 jour	page 23
25-35	<b>NOUVEAU</b> Règles de sécurité	1 / 2 jour	page 24
	Toolkit		page 25
	Web-App agritop.safely.swiss		page 26
16-11	<b>NOUVEAU</b> Maniement de la tronçonneuse	2 jours	page 27
25-33	<b>NOUVEAU</b> agriSafetyAward – Notre sécurité, ca compte !	1 jour	page 28
	Autres cours possibles		page 30
	Vos spécialistes agriTOP		page 31

## La sécurité planifiée !

Depuis plus de 20 ans, la solution par branche **agriTOP** selon la Directive CFST 6508 est active pour l'agriculture; elle est continuellement améliorée.

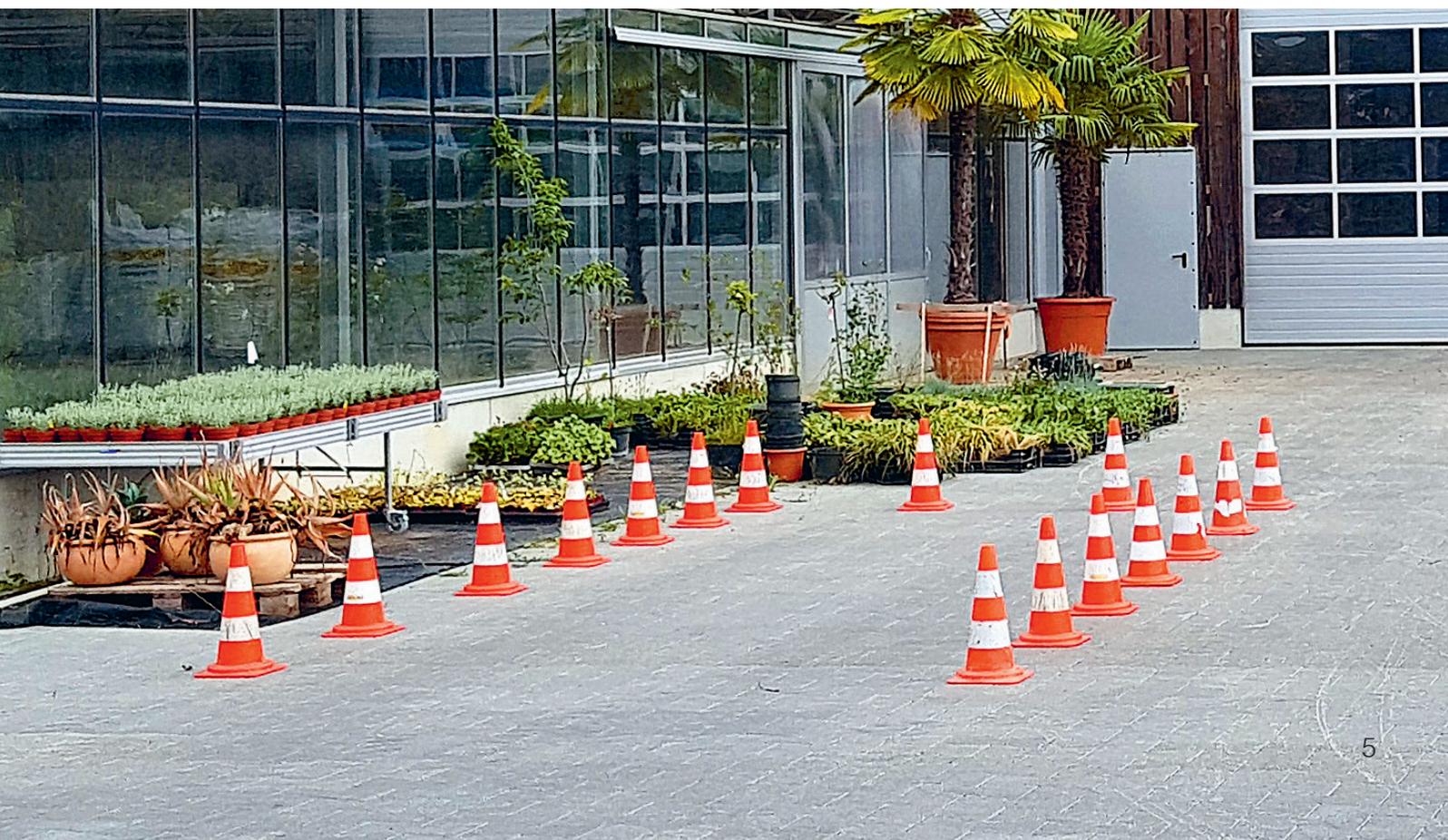


*Structure et mise en œuvre du concept de sécurité agriTOP.*

Avec la mise en œuvre de la solution par branche agriTOP, votre exploitation est présumée remplir les exigences légales dans le domaine de la sécurité au travail. La fréquentation régulière de formations continues par les CoSec agriTOP est un élément important de la mise en œuvre et contribue considérablement à la l'optimisation de votre culture de sécurité.

## L'essentiel en bref

- Les coordinateurs de sécurité agriTOP doivent régulièrement suivre une formation reconnue, au moins tous les trois ans.
- Suite à l'inscription, une invitation est envoyée quelques semaines avant la date du cours.
- Clôture des inscriptions: 4 semaines avant la date du cours.
- Les participants reçoivent une attestation de formation à la suite du cours.
- Seule la participation du coordinateur de sécurité agriTOP compte pour la formation continue agriTOP.
- Les coordinateurs de sécurité agriTOP ne paient qu'une participation aux frais; les autres participants paient le prix plein.
- Les éventuels frais (repas, émolument OACP, frais spécifiques à certains cours) sont en sus selon descriptif du cours.
- Si vous conduisez des véhicules de catégorie C/C1 ou D/D1 pour autrui ou contre rémunération, vous êtes soumis à l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs OACP. Pour garder la validation du permis, vous devez suivre les formations continues correspondantes.



# agriTOP-Basic

<b>Contexte</b>	Toutes les entreprises en Suisse qui emploient du personnel extrafamilial doivent mettre en place un concept de sécurité. Pour l'agriculture, l'USP a donné le mandat au SPAA de développer agriTOP, concept de sécurité simple et bon marché, qui permet de répondre de manière pragmatique à cette obligation légale. Les points principaux abordés lors de la formation de base agriTOP-Basic vous permettront d'utiliser tous les instruments mis à votre disposition pour mettre en place facilement agriTOP dans votre exploitation.		
<b>Groupe cible</b>	Chefs d'exploitation, contremaîtres, personnes (de la famille) qui vont s'occuper de la sécurité dans l'exploitation (coordinateur de sécurité agriTOP), CoSec.		
<b>Objectifs du cours</b>	A la fin de la formation, les participants sont capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier les principales bases légales en matière de sécurité et santé au travail pour tout employeur</li> <li>– évaluer les risques des activités agricoles, en fonction de la fréquence et de la gravité en cas d'accident</li> <li>– identifier les mesures de sécurité selon le schéma STOP</li> <li>– définir des objectifs annuels en matière de sécurité et santé au travail</li> </ul>		
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organisation de la sécurité, objectifs</li> <li>– Evaluation des dangers et analyse des risques</li> <li>– Planification et exécution des mesures</li> <li>– Règles de sécurité, instructions, formations</li> <li>– Présentation et utilisation d'agritop.safely.swiss</li> </ul>		
<b>Durée</b>	Deux jours non consécutifs, 09h00 – 16h00		
<b>Lieux et dates</b>	VD	Agrilogie Grange-Verney	07.11.2023 et 05.12.2023 14.11.2023 et 12.12.2023
	FR	Grangeneuve	15.11.2023 et 13.12.2023 16.11.2023 et 14.12.2023
	JU	Courtemelon	voir site Internet SPAA
	VS	Châteauneuf	09.01.2024 et 06.02.2024
	Brevets, autres dates et autres lieux sur demande		
<b>Frais de participation</b>	agriTOP Basic 1er jour		CHF 190.–
	agriTOP Basic 2ème jour		CHF 190.–
	Frais de repas à la charge des participants.		
<b>Formateur</b>	Benedikt Hellermann   René Tabord   Noélie Wenerski		
<b>Remarques</b>	Munissez-vous de votre propre ordi portable, tablette ou/et smartphone. Au lieu du 2ème jour en salle, le coordinateur de sécurité agriTOP peut choisir «activation agriTOP sur l'exploitation». Cf. descriptif ACTIVATION.		

# Activation **agriTOP** sur l'exploitation

## Contexte

Suite au 1er jour de cours agriTOP BASIC, vous bénéficiez sur votre exploitation de l'aide d'un spécialiste qui vous aide à évaluer les dangers concrets et à trouver des solutions pratiques. En outre, les thèmes tels que règles de sécurité, instructions, organisation d'urgence et équipements de protection individuelle sont aussi abordés et intégrés dans votre concept de sécurité.

## Groupe cible

Personnes ayant suivi le 1er jour de cours agriTOP BASIC.

## Objectif

Le spécialiste de la sécurité au travail vous aide à activer votre concept de sécurité agriTOP sur votre exploitation. En partant de deux exemples concrets, des dangers sont évalués et des mesures développées. L'inventaire des EPI est contrôlé, les besoins sont évalués et l'organisation d'urgence est planifiée.

## Contenu

- Evaluation des dangers et analyse des risques
- Planification et exécution de mesures
- Règles de sécurité
- Instructions
- EPI
- Organisation d'urgence

## Durée

4 heures

## Lieux et dates

Sur l'exploitation, sur rendez-vous

## Participation aux frais

Activation agriTOP sur l'exploitation

CHF 690.–



## Spécialiste

Différents collaborateurs du SPAA



# Mise à jour - agriTOP

**Contexte** Les exploitations agricoles doivent remplir leurs obligations concernant la sécurité et la santé au travail. agriTOP est là pour les y aider. La nouvelle version d'agriTOP, avec ses nouveaux instruments (software, vidéos, etc.) est plus simple à utiliser, plus modulaire, plus facile à concrétiser et garantit à l'utilisateur une documentation toujours en ordre et à jour avec moins – voire sans papier. Cette formation continue vous montre comment gérer plus simplement et de manière actuelle la sécurité sur votre exploitation tout en vous présentant de nouveaux instruments attractifs pour instruire votre apprenti ou votre personnel et maintenir la sécurité « en ordre ».

**Groupe cible** Correspondants de sécurité agriTOP ayant suivi le cours de base

**Objectifs du cours**

- A la fin de la formation, les participants sont capables de
  - Réactiver les connaissances de bases de la sécurité au travail, les dispositions légales
  - Mettre en œuvre le concept de sécurité agriTOP sur son exploitation
  - Connaître le fonctionnement d'agritop.safely.swiss et l'avoir utilisé pendant le cours
  - Etablir les prochaines actions pour améliorer la sécurité dans son exploitation

**Contenu**

- Rappel du concept de sécurité agriTOP
- Présentation et utilisation d'agritop.safely.swiss
- Exercices pratiques (analyse de risques, prise de mesures, règles de sécurité, informations - instructions - formations)
- Plan d'action pour la suite

**Durée** Un jour, 09h00 – 16h00, 6 heures de formation

**Lieux et dates**

VD	Grange-Verney	16.01.2024
NE	Cernier	18.01.2024



Autres dates et autres lieux sur demande

**Participation aux frais** Pour coordinateurs sécurité formés agriTOP CHF 50.–

Frais de repas à la charge des participants.

**Formateur** Bénédikt Hellermann | René Tabord | Noélie Wenerski

**Remarques** Munissez-vous de votre propre appareil (ordi portable, tablette, smartphone).

# Audit **agriTOP** sur l'exploitation

<b>Contexte</b>	Comme alternative à une visite de formation continue, nos spécialistes de la sécurité pour un audit agriTOP dans votre exploitation. à votre disposition. Selon les besoins de votre exploitation, il est possible d'examiner des points parmi éléments suivants dans le cadre d'un audit : visite de l'entreprise avec relevé des défauts, détermination ponctuelle des dangers, audit du système / contrôle de la documentation.
<b>Groupe cible</b>	Exploitations polycultures-élevage, viti-oeno, arboricoles, maraîchères, entreprises de travaux agricoles qui utilisent déjà agriTOP et qui souhaitent un audit personnalisé sur place.
<b>Objectifs</b>	A la fin de l'audit, le coordinateur sécurité agriTOP : – a réalisé un état des lieux de l'exploitation en matière de prévention – est en mesure d'optimiser la prévention des accidents et la protection de la santé du personnel de l'exploitation.
<b>Contenu</b>	– Visite de l'exploitation: Éléments possibles : visite de l'entreprise avec relevé des défauts, détermination ponctuelle des dangers, audit du système / contrôle de la documentation. – Court rapport avec recommandations
<b>Durée</b>	Max. 2 heures
<b>Lieu et date</b>	Sur votre exploitation, sur rendez-vous
<b>Participation aux frais</b>	Audit sur l'exploitation, court rapport inclus : CHF 400.–
<b>Auditeur</b>	Différents spécialistes du SPAA
<b>Remarque</b>	L'audit dans l'exploitation compte comme formation continue agriTOP.



# Clôtures électriques sûres et efficaces pour gros et menu bétail

<b>Contexte</b>	<p>Chaque éleveur sait l'importance d'une clôture sûre, efficace et économique à long terme. Des animaux qui s'échappent peuvent causer des dégâts matériels considérables. Pourtant, on rencontre encore trop souvent des clôtures électriques qui ne sont pas fiables et qui sont trop bon marché – ce qui est toujours trop cher !</p> <p>Cette formation théorique et pratique fait le point sur la législation et les normes, sur les points essentiels pour réussir une clôture sûre, efficace et économique à long terme en fonction des animaux à y parquer et du contexte, en théorie et en pratique.</p>		
<b>Groupe cible</b>	Eleveurs de gros et de menu bétail.		
<b>Objectifs du cours</b>	<p>A l'issue du cours, les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– auront été informés des bases légales et normes pour une clôture électrique sûre et efficace</li> <li>– connaîtront les critères pour une clôture électrique sûre, efficace et économique en fonction du contexte</li> <li>– auront pratiquement contrôlé une ou plusieurs clôtures sur les points essentiels</li> <li>– sauront appliquer les acquis dans leur exploitation</li> </ul>		
<b>Contenu</b>	<p>Partie théorique (50%) &amp; pratique (50%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bases légales et normes</li> <li>– Exemples d'accidents</li> <li>– Critères d'une clôture en fonction du contexte (animaux, lieu, prédateurs, public, etc.).</li> <li>– Points essentiels à contrôler</li> <li>– Travail sur le terrain</li> </ul>		
<b>Durée</b>	Un jour, 09h00 – 16h00		
<b>Lieux et dates</b>	FR	Sur une exploitation	21.02.2024
	 <p>Autres dates et autres lieux sur demande.</p>		
<b>Participation aux frais</b>	Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés	CHF	50.–
	Pour les autres participants	CHF	150.–
	Repas de midi pris en commun, paiement individuel.		
<b>Formateur</b>	Noélie Wenerski		
<b>Remarques</b>	Le cours a lieu en partie à l'extérieur, par tous les temps. Chaussures ou bottes de sécurité, vêtements de travail en conséquence, mètre, etc.		

# Conseil personnalisé

<b>Contexte</b>	<p>L'organisation et la mise en œuvre de mesures de prévention appropriées dans votre exploitation est un défi pour vous et vous souhaitez une assistance ?</p> <p>Nos experts formés vous accompagnent, vous et votre exploitation, selon vos besoins. Nous effectuons les prestations de sécurité que vous voulez dans un cadre et en un temps que nous définissons ensemble. Ceci vous permet de bien planifier la sécurité et vous garantit que votre concept de sécurité est efficace et toujours actuel.</p>
<b>Groupe cible</b>	Exploitations fortement spécialisées, exploitations d'apprentissage ou avec du personnel salarié, exploitations qui accordent beaucoup d'importance à un très haut niveau de sécurité.
<b>Objectifs</b>	Nos spécialistes aident le chef d'exploitation et/ ou coordinateurs de sécurité à évaluer les risques, à déterminer les mesures et les règles de sécurité. Ils vous proposent également des formations appropriées, des audits, voire des actions de sécurité spécifiques à vos besoins, ou toutes autres prestations utiles à un concept de sécurité efficace et vivant selon la Directive CFST 6508.
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Selon analyse des besoins</li> <li>– Accompagnement personnalisé</li> <li>– Evaluation des risques</li> <li>– Planification des mesures</li> <li>– Elaboration et mise en place de règles de sécurité</li> <li>– Instructions et formations</li> <li>– Mise en place d'un concept d'urgence</li> <li>– Tous conseils spécifiques de sécurité au travail et protection de la santé</li> </ul>
<b>Durée</b>	Selon besoins et convention
<b>Lieu et date</b>	Sur l'exploitation, sur rendez-vous
<b>Participation aux frais</b>	Selon convention
<b>Prestataire</b>	Les spécialistes de la sécurité au travail et de la protection de la santé du SPAA
<b>Remarques</b>	Le conseil personnalisé par un de nos spécialistes compte comme formation continue agriTOP. Il peut être demandé lorsque les cours basic agriTOP ou l'activation ont été effectués.



# Sécurité dans le trafic routier OACP

<b>Contexte</b>	<p>Les agriculteurs sont contraints à prendre plus souvent la route et sont confrontés à un trafic toujours plus dense. De très nombreux accidents, parfois très graves, surviennent lors de trajets routiers avec des convois agricoles. Les coûts sont importants, parfois aggravés de conséquences juridiques à la suite du non-respect de la législation routière.</p> <p>Cette formation continue permet de revoir les bases de la signalisation des véhicules et machines ainsi que d'aborder en détail les nouvelles prescriptions en matière de dispositif de freinage et de porte-à-faux avant.</p>	
<b>Groupe cible</b>	<p>Agriculteurs qui veulent diminuer les risques d'accidents avec les véhicules agricoles dans le trafic routier, chauffeurs avec permis C/C1 et/ou D/D1</p>	
<b>Objectifs du cours</b>	<p>A la fin de la formation, les participants sont capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier les principales causes d'accidents liés aux transports agricoles</li> <li>– évaluer les risques que l'on prend sur la route et mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires</li> <li>– identifier les principales exigences légales et adapter son parc de véhicules conformément aux prescriptions</li> <li>– évaluer et contrôler son parc véhicules et machines et définir les mesures correctives en lien avec les prescriptions légales</li> </ul>	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bases légales et législation routière pour l'agriculture</li> <li>– Exemples d'accidents, statistiques</li> <li>– Porte-à-faux avant, dispositif de freinage</li> <li>– Eclairage, signalisation, protection, immatriculation, permis</li> <li>– Poids, dimensions, attelage, vitesse, passagers</li> <li>– Principaux critères lors de l'acquisition d'un véhicule ou d'une machine</li> <li>– Eléments de contrôle d'un parc véhicules et machines agricoles</li> </ul>	
<b>Durée</b>	<p>Un jour, 08h15 – 16h45, 7 heures de formation</p>	
<b>Lieux et dates</b>	FR	Sur une exploitation 11.01.2024
		Autres dates et autres lieux sur demande
<b>Participation aux frais</b>	<p>Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés CHF 50.–   *CHF 75.–</p> <p>Pour les autres participants CHF 150.–   *CHF 175.–</p> <p>*incl émoluments OACP</p> <p>Frais de repas à la charge des participants.</p>	
<b>Formateur</b>	<p>René Tabord   Didier Banderet</p>	
<b>Remarque</b>	<p>Lieu de cours organisé sur une exploitation, défini en fonction des personnes inscrites, dans le canton mentionné ci-dessus.</p>	

# Arrimage de charges OACP

<b>Contexte</b>	Même à faible vitesse et/ou à faible distance, les charges transportées sur des véhicules ou des remorques doivent être arrimées ! Les pertes de chargements sont fréquentes. Il peut s'ensuivre des dégâts matériels, dégâts à la charge transportée et malheureusement aussi des accidents pouvant mettre la vie du chauffeur ou d'autrui en danger. Les coûts peuvent être importants, parfois aggravés par des conséquences juridiques ! Cette formation continue permet d'adopter les bons gestes de sécurité spécifiques à l'arrimage de charges.		
<b>Groupe cible</b>	Conducteurs de véhicules agricoles et de véhicules de catégories C, C1, D et D1.		
<b>Objectifs du cours</b>	A la fin de la formation, les participants sont capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier les principales causes de perte de chargement</li> <li>– connaître les principales bases légales en matière d'arrimage</li> <li>– évaluer les règles de la physique pour les transports de charges</li> <li>– se familiariser avec les moyens d'assurage (sangles, chaînes, etc.)</li> </ul> effectuer l'arrimage de différentes charges		
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bases légales et exemples d'accidents</li> <li>– Règles de physique, forces</li> <li>– Différents arrimages (de sécurité, de force, combiné)</li> <li>– Moyens d'arrimage</li> </ul>		
<b>Durée</b>	Un jour, 08h15 – 16h45, 7 heures de formation		
<b>Lieux et dates</b>	NE	Sur une exploitation	05.03.2024
	VD	Grange-Verney	12.03.2024
	Autres dates et autres lieux sur demande		
<b>Participation aux frais</b>	Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés CHF 50.–   *CHF 75.– Pour les autres participants CHF 150.–   *CHF 175.– *incl émoluments OACP Frais de repas à la charge des participants.		
<b>Formateur</b>	Didier Banderet   Loïc Loup		
<b>Remarque</b>	Lieu de cours organisé sur une exploitation, défini en fonction des personnes inscrites, dans le canton mentionné ci-dessus.		



# Conduite en pente

<b>Contexte</b>	De par son centre de gravité haut placé, et des outils et chargements toujours plus importants, le risque de renversement d'un tracteur augmente notablement. Les participants apprendront à estimer les pentes et les dévers, à organiser les passages dans les parcelles et à avoir le bon comportement dans les pentes. Les notions de centre de gravité / polygone d'appui et de leur déplacement au cours du travail seront revisitées et complétées par des exercices pratiques.		
<b>Groupe cible</b>	Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs – jeunes et moins jeunes -, mais aussi aux viticulteurs et arboriculteurs qui veulent diminuer le risque en pente avec les véhicules agricoles.		
<b>Objectifs du cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Connaître les principales causes d'accidents liés à la conduite en pente ou en dévers</li> <li>– Prendre conscience des forces et phénomènes physiques qui s'appliquent à leurs véhicules / machines</li> <li>– Adopter un comportement sécuritaire dans les pentes</li> </ul>		
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Statistiques et exemples d'accidents</li> <li>– Physique et forces</li> <li>– Arrêt du convoi en pente</li> <li>– Freins, pneumatiques</li> <li>– Poids, dimensions</li> <li>– Système d'attelages</li> <li>– Etude d'une parcelle</li> <li>– Règles principales de conduite</li> </ul>		
<b>Durée</b>	Un jour, 09h00 - 16h00		
<b>Lieux et dates</b>	VD	Sur une exploitation	06.03.2024
		Autres dates et autres lieux sur demande	
<b>Participation aux frais</b>	Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés	CHF	50.–
	Pour les autres participants	CHF	150.–
	Frais de repas à la charge des participants.		
<b>Formateur</b>	Sébastien Cordonnier		

**NOUVEAU**

# Nacelle élévatrice, PEMP (Plateforme Elévatrice Mobile de Personnes)

<b>Contexte</b>	L'utilisation de nacelles élévatrices est un travail comportant des dangers particuliers et requiert une formation. Les différentes catégories de plateformes 1a, 1b, 3a et 3b sont traitées en théorie et en pratique. Cette formation est basée sur la directive CFST 6512 et est reconnue par l'ASFP (Association Suisse des Fournisseurs de Plateformes de travail).	
<b>Groupe cible</b>	Utilisateurs de nacelles élévatrices.	
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Age minimum 18 ans</li> <li>– Être en bonne forme physique et mentale</li> <li>– Ne pas être sujet au vertige</li> <li>– Manipulation responsable et sûre des machines et des véhicules</li> <li>– Bonne compréhension du français</li> </ul>	
<b>Objectifs du cours</b>	A la fin de la formation, les participants sont capables d'utiliser des nacelles élévatrices de toutes catégories de manière sûre et responsable. Ils connaissent les règles d'utilisation et de sécurité et peuvent les mettre en œuvre.	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bases légales, classement des catégories de nacelles</li> <li>– Mesures de sécurité et santé au travail</li> <li>– Propriétés et caractéristiques des catégories de nacelles</li> <li>– Contrôle et mise en place de la nacelle</li> <li>– Parcours sécurité, utilisation pratique</li> </ul>	
<b>Durée</b>	Un jour, 7h45 – 16h45, théorie et pratique	
<b>Lieu et dates</b>	Sur nos différents lieux de formation à différents endroits dans toute la Suisse, sur demande également dans votre entreprise.	
<b>Participation aux frais</b>	Par participant.e *avec émoluments OACP Frais de repas à la charge des participants.	CHF 540.–   *CHF 565.–
<b>Certificat</b>	Après avoir réussi l'examen théorique et pratique, les participants recevront un certificat de formation et une carte au format carte de crédit	
<b>Formateur</b>	Demiri Bernard	



# agriLIFT permis cariste R1-R4 OACP

<b>Contexte</b>	Les modules suivants sont traités en deux jours : Base, R1 (chariot élévateur à contrepoids), R4 (chariot télescopique), selon la Directive CFST 6518, en séquences théoriques et pratiques.
<b>Groupe cible</b>	Ce cours est conçu pour les personnes ayant déjà une expérience de la conduite de machines (tracteur, machines de chantier, camions) qui veulent obtenir l'attestation de formation CFST 6518 pour les chariots élévateurs à contrepoids et chariots élévateurs télescopiques.
<b>Objectifs du cours</b>	Après la formation, vous êtes en mesure d'utiliser en toute sécurité les engins de manutention catégories R1 et R4. Vous utilisez les véhicules, équipements et installations de manière appropriée. Vous connaissez les prescriptions d'utilisation et de sécurité et pouvez les mettre en pratique.
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Expérience éprouvée dans le domaine de la conduite de gros véhicules</li> <li>– Age minimum 18 ans</li> <li>– Bonnes connaissances de la langue française</li> <li>– Aucune restriction physique (par ex. acuité visuelle ou auditive)</li> <li>– Bonne compréhension en lien avec la technique</li> <li>– Utilisation sûre et responsable des machines et véhicules</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Module de base</b> : Protection de la sécurité et de la santé au travail, bases juridiques, accidents, fondements physiques, technique, circulation en exploitation et examen théorique.</li> <li>– <b>Module R1</b> chariots élévateurs à contrepoids : Structure, stabilité, diagramme de charge, entraînement à l'empilage, accessoires, examen théorique et pratique.</li> <li>– <b>Module R4</b> chariots télescopiques : Structure, stabilité, diagramme de charge, entraînement à l'empilage, accessoires, examen théorique et pratique.</li> </ul>
<b>Durée</b>	2 jours consécutifs, 07h30 – 17h00
<b>Lieux et dates</b>	Dans toute la Suisse romande, aussi sur votre exploitation sur demande. Contactez-nous, ou consultez notre site Internet <a href="http://www.spaa.ch">www.spaa.ch</a> .
<b>Frais</b>	Sur demande ou consultez notre site Internet : <a href="http://www.spaa.ch">www.spaa.ch</a>
<b>Attestation de formation</b>	Après avoir réussi l'examen théorique et pratique, les participants reçoivent une attestation de formation selon CFST 6518 avec mention «audité Suva» et, sur demande, reconnaissance OACP.
<b>Formateur</b>	Claude-Alain Putallaz   Loïc Loup



# Produits phytosanitaires: sécurité de l'utilisateur et bonnes pratiques

<b>Contexte</b>	Les produits phytosanitaires peuvent exercer une influence sur la santé. Une enquête a mis en évidence qu'un utilisateur de produits phytosanitaires sur cinq a ressenti des troubles au moins une fois dans l'année écoulée. Le label SwissGAP exige différentes dispositions et bonnes pratiques quant à l'utilisation de ces produits. Ce cours s'inscrit dans le plan national d'action pour réduire les risques dus aux produits phytosanitaires pour l'utilisateur.	
<b>Groupe cible</b>	Agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, entrepreneurs de travaux agricoles.	
<b>Objectifs du cours</b>	A l'issue du cours, les participants sont capables : <ul style="list-style-type: none"> <li>– de reconnaître et d'évaluer risques dus aux produits phytosanitaires</li> <li>– de prendre les mesures pratiques pour les neutraliser, depuis le choix du produit jusqu'à l'élimination des emballages en passant par le stockage, la préparation, l'épandage, l'entretien, les travaux consécutifs, etc.</li> <li>– de choisir et d'utiliser les équipements de protection individuelle en toute connaissance de cause</li> <li>– de retransmettre aux collègues de l'entreprise le savoir acquis lors du cours</li> <li>– de vérifier et réaliser la conformité de leur exploitation aux critères SwissGAP</li> </ul>	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Risques pour la santé humaine</li> <li>– Etiquetage, symboles, documentation</li> <li>– Equipements de protection individuelle</li> <li>– Bonnes pratiques</li> <li>– Découverte et utilisation de différents sites Internet d'information</li> </ul>	
<b>Durée</b>	Un jour, 09h00 – 16h00	
<b>Lieu et date</b>	VD Grange-Verney	17.01.2024
	Autres dates et autres lieux sur demande.	
<b>Participation aux frais</b>	Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés	CHF 50.–
	Pour les autres participants	CHF 150.–
	Frais de repas à la charge des participants.	
<b>Formateur</b>	Claude-Alain Putallaz   René Tabord	
<b>Remarques</b>	Prendre vos EPI de traitements : possibilité de les contrôler.	

**NOUVEAU**

# Sécurité à la cave l'essentiel pour mon apprenti, mon employé

<b>Contexte</b>	De la réception de la vendange à la mise sous verre les activités effectuées à la cave présentent des dangers non négligeables pour le personnel (machines, gaz, installations, etc...). Cette formation permet aux participants de reconnaître les dangers inhérents à leur travail et de prendre les mesures nécessaires afin de travailler en toute sécurité.	
<b>Groupe cible</b>	Toutes les personnes effectuant des travaux dans une cave de vinification.	
<b>Objectifs</b>	A la fin de la formation, les participants sont capables de déceler les dangers et les risques encourus lors des travaux effectués en cave. Ils sont capables de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter l'accident.	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– dangers lors de la réception de la vendanges et mesures à prendre</li> <li>– dangers lors de la vinification et mesures à prendre</li> <li>– dangers lors de la mise sous verre et mesures à prendre</li> <li>– dangers lors de l'utilisation de machines et mesures à prendre</li> <li>– une partie pratique dans une cave est effectuée</li> </ul>	
<b>Durée</b>	Un jour, 09h00 – 16h00	
<b>Lieux et dates</b>	VD sur une exploitation	31.01.2024
	Autres dates et autres lieux sur demande.	
<b>Participation aux frais</b>	Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés	CHF 50.–
	Pour les autres participants	CHF 150.–
	Repas de midi pris en commun, paiement individuel.	
<b>Formateur</b>	Claude-Alain Putallaz	

# Premiers secours en santé mentale

## DESCRIPTION DU COURS

*Les cours de premiers secours ensa permettent aux non professionnels d'aborder les personnes concernées par des difficultés psychiques et de leur prodiguer les premiers secours.*

*Il est important de reconnaître à temps ces difficultés chez les proches, les amis ou les collègues de travail, d'aller vers ces gens et de leur proposer de l'aide. Car plus on attend, plus le problème s'aggrave. Il vaut la peine de réagir le plus rapidement possible.*

## GROUPE CIBLE

*Tout le monde : 9 personnes sur 10 connaissent quelqu'un qui a des problèmes psychiques et aimeraient l'aider, mais ne savent pas comment.*

## CONDITIONS préalables des participants

*Tout le monde peut devenir secouriste ensa. Les personnes qui se trouvent elles-mêmes dans une crise psychique grave préfèrent suivre le cours quand elles vont mieux.*

## OBJECTIFS DU COURS

*En plusieurs parties, les bases des premiers secours pour la santé mentale sont enseignées et des exercices pratiques sont effectués pour apprendre à intervenir et utiliser l'outil de premiers secours. Il ne s'agit pas d'établir un diagnostic ou une thérapie, mais d'aider les personnes concernées à accéder à une aide professionnelle. L'efficacité des cours de premiers secours ensa a été démontrée empiriquement.*

## CONTENU DES COURS

- Apprentissage des connaissances de base sur les maladies psychiques
- Apprendre et pratiquer des mesures concrètes de premiers secours en cas de problèmes et de crises :
- Aller vers une personne concernée
- L'assister, la soutenir et l'informer
- Savoir comment encourager l'aide professionnelle
- S'exercer et assimiler les 5 étapes des premiers secours en santé mentale selon ROGER par des jeux de rôle pratiques.

## INSCRIPTION

ensa - Premiers secours en santé mentale

[www.ensa.swiss/fr](http://www.ensa.swiss/fr)

ensa est un programme de la Fondation suisse Pro Mente Sana

## Vous trouverez de l'aide ici :

**Pro Mente Sana Romandie**  
<https://www.promentesana.org/>

**Association des petits paysans**  
<https://www.remisedeferme.ch/>

**Solidarité Paysans Romandie**  
<https://www.solidaritepaysans.ch/>

**Croix-Bleue Suisse**  
<https://blaueskreuz.ch/fr/>

**La Main Tendue**  
<https://www.143.ch/fr/>

**Association fiduciaire agricole suisse**  
<https://fidagri.ch/fr/>

# Renforcement musculaire, échauffement OACP

**Contexte** L'appareil locomoteur, en particulier le dos, est une mécanique géniale, mais soumise à de fortes contraintes et demandant un entretien spécifique. Les dysfonctionnements ont un impact énorme sur le quotidien personnel, familial et professionnel des personnes touchées. Cette formation continue est un des éléments pouvant permettre de rester en aussi bonne santé que possible et ce, aussi longtemps que possible ; elle peut contribuer à améliorer la qualité de vie en encourageant la pratique d'exercices et de mesures simples.

**Groupe cible** Toutes personnes

**Objectifs**

- A la fin de la formation, les participants sont capables de
  - Identifier les principales causes de problèmes de santé (appareil locomoteur) liés à l'activité professionnelle et mettre en œuvre des mesures de protection (ergonomie)
  - Connaître le fonctionnement de base de l'appareil locomoteur
  - Effectuer des exercices d'échauffement et de renforcement correctement en tenant compte de ses propres capacités
  - Identifier les transferts possibles dans sa pratique

**Contenu**

- Identification de situations dangereuses pour la santé
- Bases de l'anatomie
- Exercices de renforcement musculaire selon les capacités de chacun
- Exercices d'échauffement en lien avec l'activité
- Compensations, relaxation

**Durée** Un jour, de 08h15 – 16h45, 7 heures de formation

**Lieux et dates**

VD	Agrilogie Grange-Verney	10.01.2024
VD	Agrilogie Grange-Verney	11.01.2024
VS	Châteauneuf	12.01.2024



Autres dates et autres lieux sur demande

**Participation aux frais**

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés	CHF 50.–   *CHF 75.–
Pour les autres participants	CHF 250.–   *CHF 275.–

\*incl émoluments OACP  
Frais de repas à la charge des participants.

**Formatrice** Monique Seuret | Géraldine Seuret

**Remarque** Pour la partie pratique, prévoir des vêtements de sport ou adaptés

# Faire face aux défis et aux changements

<b>Contexte</b>	<p>Le stress nous accompagne en permanence dans notre environnement professionnel et privé. Nous sommes chaque jour confrontés à des facteurs de stress internes et externes : surcharge d'informations, soucis quotidiens, rythmes effrénés, pression des délais.</p> <p>Si nous nous laissons guider par ces influences, un stress permanent se développe.</p> <p>Nous pédalons sur la roue du hamster et nos relations privées en souffrent. Les conséquences sont un épuisement mental et physique. Ces conséquences peuvent entraîner des accidents et des maladies. Grâce à ce cours, vous pourrez prévenir les accidents et les maladies liés au stress et vous êtes capables de créer un équilibre entre tension et relaxation. Utilisez vos ressources et sachez les reconstituer.</p>	
<b>Groupe cible</b>	<p>CoSec agriTOP, chefs d'exploitation ou collaborateurs dans les exploitations agricoles, chauffeurs routiers, autres personnes intéressées. Maximum 16 participants.</p>	
<b>Objectifs du cours</b>	<p>À l'aide d'exercices pratiques, vous apprendrez à percevoir et à reconnaître les symptômes du stress et les schémas comportementaux. Vous développerez vos propres stratégies pour gérer le stress. Vous serez en mesure d'intervenir dans des situations stressantes pour vous-même et pour les autres.</p>	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– qu'est-ce que le stress et comment se forme-t-il ?</li> <li>– conséquences pour la santé et l'économie</li> <li>– perception des déclencheurs et des symptômes du stress chez soi et chez les autres</li> <li>– meilleure gestion du stress et des tensions</li> <li>– outils pratiques pour sortir du manège du stress et reconstituer les réserves d'énergie</li> <li>– développer des objectifs et des stratégies individuels pour gérer le stress</li> </ul>	
<b>Durée</b>	08h15 – 16h45	
<b>Lieu et dates</b>	GE Satigny	19.04.2024
	Autres dates et autres lieux sur demande	
<b>Participation aux frais</b>	<p>Pour coordinateur de sécurité formé agriTOP CHF 50.–   *CHF 75.–</p> <p>Pour les autres participants CHF 150.–   *CHF 175.–</p> <p>*incl émolument OACP</p> <p>Repas de midi pris en commun, paiement individuel.</p>	
<b>Formateur</b>	Dirk Mewes	



**NOUVEAU**

# Utilisation des EPI antichutes (EPIaC) sur les silos

<b>Contexte</b>	Pour toute activité comportant un risque de chutes en hauteur, en particulier sur les silos, l'utilisation d'équipements de protection individuelle anti-chutes (EPIaC) s'avère nécessaire pour se sécuriser. L'utilisation adéquate des EPIaC demande une formation spécifique afin de diminuer les risques de mauvaises manipulations et les erreurs d'utilisation.		
<b>Groupe cible</b>	Ce cours s'adresse à tous les agriculteurs qui veulent se sécuriser sur les silos à l'aide d'EPI antichutes		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier les principaux moyens pour se sécuriser sur un silo</li> <li>– Connaître les différents équipements et EPIaC pour se sécuriser</li> <li>– Connaître la législation en matière de sécurité au travail pour les activités en hauteur</li> <li>– Utiliser adéquatement les EPIaC pour se sécuriser sur un silo</li> </ul>		
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Statistiques et exemples d'accidents</li> <li>– Législation</li> <li>– Evaluation des risques et détermination de mesures TOP</li> <li>– Sécurisation lors de la montée sur le silo</li> <li>– Accès et travail sur un silo avec des EPIaC</li> </ul>		
<b>Durée</b>	Une demi-journée, 08h00 – 12h00		
<b>Lieu et date</b>	FR	Grangeneuve	21.03.2024
	Autres dates et autres lieux sur demande		
<b>Nbr participants</b>	6 participants maximum		
<b>Participation aux frais</b>	Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés	CHF	125.–
	Pour les autres participants	CHF	325.–
<b>Formateur</b>	Stéphane Seuret		
<b>Attestation de</b>	Les participants reçoivent une attestation de formation pour travailler sur des silos hauts avec protection antichute et appareils antichute.		
<b>Remarques</b>	<p>Il ne s'agit pas d'un cours de base sur les EPI. L'attestation de formation n'autorise pas à travailler en hauteur, à l'exception des silos en hauteur. Si vous êtes intéressé par un cours de base, veuillez nous contacter.</p> <p>Le SPAA met à disposition des participants les EPIaC pour la formation. Les participants peuvent apporter leurs EPIaC.</p>		

## « Premiers secours OACP »

<b>Contexte</b>	<p>Nous pouvons tous nous retrouver, à tout moment, dans des situations où une action rapide et décisive est nécessaire pour sauver des vies. Selon la fondation suisse de cardiologie, environ 8 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardio-vasculaire chaque année. Moins de 5 % des personnes touchées survivent à un arrêt cardiaque. Bien souvent, même avec des connaissances minimales, une aide précieuse peut être apportée. Ici aussi la règle de base s'applique : Seule une personne bien préparée peut réagir rapidement et correctement.</p>		
<b>Groupe cible</b>	<p>CoSec agriTOP et tous ceux qui désirent réagir correctement en situation d'urgence</p>		
<b>Objectifs</b>	<p>A l'issue de la journée de cours, les participants sont en mesure d'assurer, en toute sécurité et conformément au schéma BLS-AED, l'évaluation correcte d'un patient en situation d'urgence et de prendre des mesures immédiates de maintien des fonctions vitales.</p>		
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bases légales</li> <li>– Comportement sur le lieu de l'accident, schéma BLS-AED</li> <li>– Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)</li> <li>– Utilisation d'un défibrillateur</li> <li>– Position latérale de sécurité (PLS)</li> <li>– Autres (lésion de la colonne vertébrale, hémostase, brûlures, empoisonnement, infarctus du myocarde, AVC, etc.)</li> </ul>		
<b>Durée</b>	<p>Un jour, 08h15 – 16h45</p>		
<b>Lieux et dates</b>	VS	Châteauneuf	07.02.2024
	GE	Satigny	05.03.2024
	FR	Grangeneuve	13.03.2024
	<p>Autres dates et autres lieux sur demande</p>		
<b>Participation aux frais</b>	<p>Pour les coordinateurs de sécurité formés agriTOP</p> <p>Pour les autres participants</p>		<p>CHF 50.–   *CHF 75.–</p> <p>CHF 250.–   *CHF 275.–</p> <p>*avec reconnaissance OACP</p>
<b>Formateur</b>	<p>Monique Seuret, Claude-Alain Putallaz</p>		
<b>Remarques</b>	<p>En participant au cours, les entreprises reconnues par SwissGAP remplissent les exigences du point 12.1.6 relatif à la formation en premiers secours.</p>		



**NOUVEAU**

# Règles de sécurité / Instructions

**Contexte**

Une mise en œuvre efficace des mesures nécessite impérativement de bonnes règles de sécurité. Des règles adaptées et compréhensibles aident les collaborateurs à effectuer leur travail sans perturbation et sans accident. Ce cours vous montrera comment les règles de sécurité peuvent être élaborées et enseignées aux collaborateurs de manière rapide et efficace.

**Groupe cible**

CoSec agriTOP, responsables de ligne/secteur

**Objectifs du cours**

Vous êtes capable d'établir des règles de sécurité et des instructions de travail adaptées à la pratique. Sur la base de celles-ci, vous instruisez vos collaborateurs de manière ciblée dans les différents processus de travail.

**Contenu du cours**

- Importance des règles de sécurité dans l'environnement de travail quotidien
- Que faire si les règles ne sont pas respectées ?
- Etablir des instructions de travail simples et compréhensibles
- Importance de la différence entre formation et instruction
- Mettre en œuvre une instruction pratique dans l'entreprise
- Reconnaître l'importance de l'attestation d'instruction

**Durée**

Une demi-journée, 09h00 - 12h00

**Lieux et dates**

JU FRIJ 28.02.2024  
Autres dates et autres lieux sur demande

**Participation aux frais**

Pour coordinateurs de sécurité agriTOP formés	CHF 25.–
Pour les autres participants	CHF 75.–

Repas de midi pris en commun, paiement individuel.

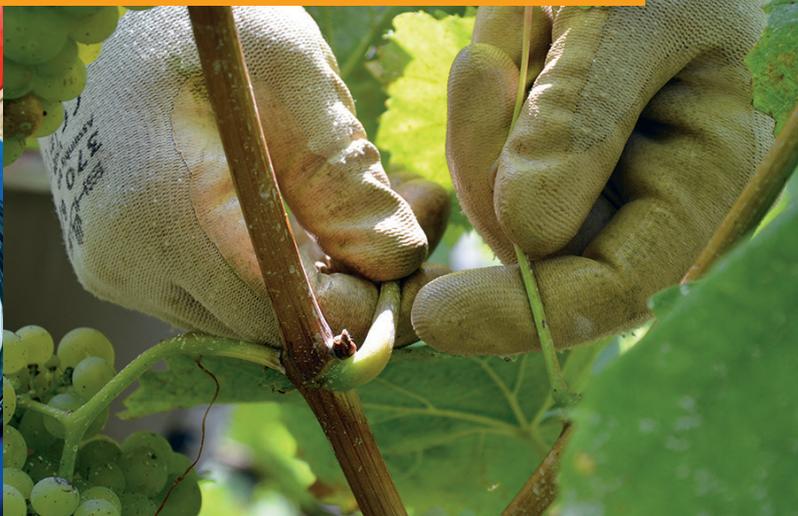
**Formateur**

Benedikt Hellermann | René Tabord





## Comment se protéger correctement lors de l'utilisation de produits phytosanitaires ?



### Toolkit gratuit en ligne

Sur « [url.agridea.ch/toolkit](http://url.agridea.ch/toolkit) », vous trouverez tout ce que vous devez savoir sur les bonnes pratiques en matière de protection des utilisateur-trice-s afin de protéger votre santé, vos cultures et l'environnement.



## Web-App agritop.safely.swiss

Avec agriTOP.safely.swiss, vous organisez la sécurité au travail et la protection de la santé de manière efficace et moderne. Construit selon les 10 éléments du concept MSST (recours à des médecins du travail et à des autres spécialistes de la sécurité au travail) le programme vous guide pas à pas dans la mise en place et la mise en œuvre de votre propre concept de prévention.

Grâce au système mobile, vous avez accès à tout moment à vos documents où que vous soyez et associez vos collaborateurs dans une participation active à la prévention.

### **Les principaux modules d'agritop.safely.swiss**

- Disposer, via le module Documents, de tous les documents, propres et ceux du SPAA, à tout moment et partout.
- Déterminer les dangers à l'aide de check-lists
- Assurer la sécurité juridique des formations et des instructions. Documenter, y compris par signature électronique
- Gérer facilement les utilisateurs et les collaborateurs

Laissez-vous guider après une visite de l'entreprise, par exemple après une activation dans l'exploitation, nous pourrons vous montrer comment utiliser agriTOP.safely.swiss le plus simplement possible.

### **agritop.safely.swiss fait partie intégrante du cours dans les cours suivants :**

- agriTOP cours Basic
- agriTOP Mise à jour



# Maniement de la tronçonneuse

<b>Contexte</b>	Lors de l'utilisation de la tronçonneuse, les risques d'accident sont extrêmement élevés. Les coupures et le retour de la machine engendrent de très graves blessures. En outre, le débitage d'arbres ou l'abattage, même de petits arbres, occasionnent des risques supplémentaires. Le cours est basé sur l'obligation de formation OPA art 8, directive CFST 2134 et fiche thématique de la suva 33062.f		
<b>Groupe cible</b>	Tout utilisateur de tronçonneuse.		
<b>Objectifs</b>	<p>A la fin de la formation, les participants sont capables de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier les principaux dangers lors de l'utilisation et du maniement de la tronçonneuse (débitage)</li> <li>– adopter les bons gestes de sécurité lors de situations de façonnage, débitage et abattage de petits arbres</li> <li>– effectuer l'entretien du moteur et de la chaîne (affûtage)</li> <li>– connaître les principales bases légales en matière de maniement et d'abattage d'arbres</li> </ul>		
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bases légales et exemples d'accidents</li> <li>– Dangers et mesures de sécurité lors du maniement, du débitage et de l'abattage de petits arbres</li> <li>– Bases de l'entretien du moteur et de l'affûtage</li> <li>– EPI pour toutes utilisations</li> <li>– Méthodes et techniques de débitage, façonnage, abattage de petits arbres</li> <li>– Mesures de protection de la santé (ergonomie)</li> </ul>		
<b>Durée</b>	2 jours, 09h00 - 16h00		
<b>Lieux et dates</b>	JU	Courtemelon	18.03.2024 et 19.03.2024
	VD	Grange-Verney	25.03.2024 et 26.03.2024
	Autres dates et autres lieux sur demande.		
<b>Nbr participants</b>	6 participants maximum		
<b>Participation aux frais</b>	Par participant.e		CHF 550.–
<b>Formateur</b>	Michel Bosson   Sébastien Cordonnier		
<b>Attestation de formation</b>	Les participants reçoivent une attestation de formation (certificat) après avoir passé avec succès les examens théoriques et pratiques.		
<b>Remarques</b>	Une première expérience pratique est disponible. Compréhension de la langue française. L'abattage d'arbres n'est pas enseigné dans ce cours. Apportez votre propre équipement de protection individuelle (EPI) et votre tronçonneuse.		



**NOUVEAU**

## agriSafetyAward – Notre sécurité, ça compte !

Depuis 1994, le SPAA distingue les exploitations qui vivent de manière exemplaire la sécurité au travail et la protection de la santé. À partir d'avril 2022, l'agriSafetyAward remplace l'ancienne plaquette de sécurité.

Avec l'agriSafetyAward, l'exploitation signale à ses collaborateurs, ses visiteurs et ses clients qu'elle accorde une grande importance à la prévention sur le plan technique, organisationnel et personnel.

### Comment obtenir agriSafetyAward ?

1. Vous annoncez au SPAA que vous êtes intéressé par l'agriSafetyAward.  
Les exploitations qui s'intéressent à l'agriSafetyAward doivent mettre en œuvre la solution de branche agriTOP ou un concept de sécurité selon CFST 6508 équivalent.
2. Votre exploitation est audité par un collaborateur du SPAA.
3. Vous recevez un rapport d'audit détaillé avec les points forts suivants :
  - Evaluation des moyens techniques de travail, règles de sécurité, processus de travail et comportement du personnel.
  - Des points forts et des priorités sont fixés pour les prochaines années.
  - Si des lacunes sont constatées, un délai est fixé pour y remédier.
4. L'exploitation notifie que les problèmes ont été résolus.
5. Réalisation de l'audit final, y compris la remise de selon l'agriSafetyAward et mention sur le site Internet du SPAA (si souhaité, un événement peut être organisé et/ou la presse peut être invitée).
6. Audits de suivi tous les 6 ans.

Coûts		
Inscription :		gratuite
Audit sur place avec rapport et frais :		CHF 800.–
Contrôle ultérieur et plaquette :		CHF 150.–
Remise d'agriSafetyAward :		gratuit
Bon cadeau de la Vaudoise pour le marché du SPAA / boutique en ligne :		CHF 500.–
Coûts effectifs pour l'exploitation :		CHF 450.–
Audit de suivi tous les 6 ans :		CHF 400.–



**Vous trouverez ci-dessous un court descriptif d'autres cours que nous proposons. Même s'ils ne figurent pas au catalogue « officiel » de cette année, nous les organisons sur demande s'il y a suffisamment de participants. Vous avez une idée de sujet de formation ? Nous l'organisons pour vous. N'hésitez pas à nous contacter !**

---

### **25-23 Tout sur les travaux dangereux et l'apprentissage**

On constate encore et toujours que plus d'accidents graves ou mortels touchent des apprentis. Quelles sont les mesures d'accompagnement pour les travaux dangereux ? Les appliquez-vous déjà ? Ce cours vous permet de faire le point sur les travaux dangereux et l'apprentissage et vous donne les instruments nécessaires pour éviter les accidents chez les apprentis. (minimum 11, maximum 16 participants)

---

### **09-02 Prévention des incendies en agriculture**

Dans une exploitation, un incendie a de lourdes conséquences. Pour les éviter, il faut en identifier les causes et les conséquences, prendre les mesures pour les éviter, réagir correctement en cas de sinistre, planifier la continuation de l'entreprise, et il faut faire un plan simple en cas d'incendie. Ce cours vous aide à faire l'inventaire des « points chauds » de votre exploitation en matière de feu et à les améliorer.

---

### **09-01 Construction et rénovation : comment pratiquer en toute sécurité**

Chaque agriculteur est aussi un peu entrepreneur en construction. Malheureusement, les chantiers génèrent de nombreux accidents, parfois mortels, qui pourraient souvent être évités en respectant les règles, les normes et la législation en matière de chantier de construction. Au 1er janvier 2022, une nouvelle ordonnance sur les travaux de construction entre en vigueur. Si vous avez des projets de construction, ce cours est pour vous !

---

### **10-07 Petites machines à accus dans l'agriculture (utilisation, sécurité)**

L'utilisation de petites machines à accu (débroussailleuse, souffleuse, etc.) est peu connue, même si ces dernières présentent de nombreux avantages en matière de coûts, de santé et de sécurité. Avec cette formation, vous connaissez mieux les petites machines à accu et vous pouvez les utiliser en toute sécurité.

---

### **16-01 Mise en pratique d'agriTOP sur une exploitation viti-vinicole, maraîchère ou arboricole**

Après avoir participé au cours de base, vous ne savez pas forcément «comment faire concrètement». Lors de cette formation, vous mettez en pratique sur une exploitation ce qui a été vu au cours de base, vous échangez avec vos collègues, vous faites une inspection de sécurité, vous vous rappelez les normes de sécurité que vous pourrez ensuite appliquer chez vous.

---

### **16-09 Cours pour employés : les bases de la sécurité**

Ces formations, d'une demi-journée, permettent aux employés de mieux exécuter leurs tâches et en toute sécurité. Les concepts de base (arrêt de sécurité, etc.) ainsi que l'usage des différentes machines dangereuses sont abordés en toute sécurité. Ces cours s'adressent aux employés agricoles des exploitations polyculture-élevage, mais également dans les exploitations viticoles, arboricoles ou maraîchères.

# Vos spécialistes **agriTOP**



**Benedikt Hellermann**  
Ingénieur de sécurité

**Cours:**  
agriTOP basic  
Mise à jour  
Règles de sécurité



**Géraldine Seuret**  
Physiothérapeute

**Cours:**  
Renforcement musculaire



**Claude-Alain Putallaz**  
Chargé de sécurité

**Cours:**  
agriLIFT permis  
Cariste R1-R4  
Sécurité à la cave  
Secourisme OACP  
Produits phytosanitaires



**Loïc Loup**  
Spécialiste sécurité STPS

**Cours:**  
Arrimage de charges OACP  
agriLIFT permis  
Cariste R1-R4



**Didier Banderet**  
Chargé de sécurité

**Cours:**  
Sécurité dans le trafic routier  
Arrimage de charges OACP



**Michel Bosson**  
Chargé de sécurité

**Cours:**  
Maniement de la  
tronçonneuse



**Dirk Mewes**  
Coach

**Cours:**  
Faire face aux défis  
et aux changements



**Monique Seuret**  
Ergothérapeute

**Cours:**  
Renforcement musculaire  
Secourisme OACP

# Vos spécialistes **agriTOP**



**Noélie Wenerski**  
Conseillère en sécurité

**Cours:**  
agriTOP basic  
Mise à jour  
Clôtures sûres



**Sébastien Cordonnier**  
Conseiller en sécurité

**Cours:**  
Conduite en pente  
Maniement de la tronçonneuse



**René Tabord**  
Conseiller en sécurité

**Cours:**  
agriTOP basic  
Sécurité dans le trafic routier  
Règles de sécurité



**Stéphane Seuret**  
Chargé de sécurité

**Cours:**  
Utilisation des EPI  
antichutes (EPIaC)  
sur les silos

## Questions administratives



**Nathalie Duc**  
Administration Romandie

021 557 99 18  
spaa@bul.ch



**Françoise Giroud**  
Administration agriLIFT

021 557 99 18  
spaa@bul.ch

## Détail des cours et inscription en ligne



Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)  
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon | +41 21 557 99 18 | spaa@bul.ch | www.spaa.ch

# agriTOP



**BUL  
SPAA  
SPIA**

**Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)**  
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon | +41 21 557 99 18  
spaa@bul.ch | www.spaa.ch

